

III. CONVERGENCES ET DIVERGENCES IDENTITAIRES

TOPOONYMIE DE LA PROVENCE : ÉTAT DES LIEUX, QUESTIONS, ENJEUX ET ERREMENTS

Denis ROUX

Ancien chercheur associé à la
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme,
Aix-en-Provence
danis.ros@sfr.fr

*Au plus roumain des Provençaux,
mon ami Ioan Morar,
romancier émérite et poète malicieux !*

Abstract

The objective of this contribution is not to present the results of new in-depth research on the provençal. It rather aims at raising the awareness of an informed and curious - but non-specialized - audience to the different aspects of the toponymy, using examples from a very particular French region: Provence. Firstly, we mention some general information related to the presence or passage of different populations speaking different languages and belonging to different cultures throughout this region and their influence on the names given to different places. Then, we offer examples of difficulties and errors in retranscribing or explaining the same Provençal names. Our personal contribution is identifying and analyzing several new examples - including funny popular etymologies, in addition to those cited by the classic studies on this topic.

Key-words: Toponymy, Provence, etymologies, popular etymologies, intangible cultural heritage.

Le but de cette contribution n'est pas d'offrir le résultat de recherches approfondies et nouvelles sur le domaine provençal mais plutôt de sensibiliser un public, averti et curieux mais non spécialiste, aux problématiques que pose l'étude des noms de lieux, la toponymie, à travers l'exemple d'une région française à très forte spécificité, la Provence.

Il convient en effet d'offrir quelques pistes, outils et références pour éviter les plus gros pièges parsemés dans ce terrain et ne pas se sentir totalement démunis face aux appellations que l'on découvre sur un territoire provençal quelconque et plus largement de langue d'oc. En effet, le choix de la Provence peut être considéré comme particulièrement adapté en raison de la richesse de sa culture, de la profondeur de son histoire et du prestige de sa langue.

Après quelques rappels d'ordre général, il conviendra d'évoquer les traces linguistiques liées à la présence ou au passage de populations de langues et de cultures diverses, puis de donner quelques exemples des difficultés et erreurs commises dans la retranscription ou l'explication des noms de lieux provençaux.

La toponymie, une inscription dans la langue et dans l'histoire

La **toponymie**, étude des noms de lieux, est une des branches d'une science plus large, l'**onomastique** (étude des noms propres) qui fait elle-même partie de l'ensemble plus vaste qu'est la linguistique. L'autre branche de l'onomastique est l'**anthroponymie** (étude des noms de personnes). Cf. aussi les définitions d'Albert Dauzat.

La toponymie constitue une discipline annexe de l'histoire, de la géographie et de la linguistique, puisqu'elle est au croisement de ces trois sciences humaines. En ce qui concerne la linguistique plus particulièrement, elle aura recours, dans une approche diachronique consubstantielle à son objet, à l'étude étymologique (étude de la filiation des mots), à la sémantique (étude des sens des mots), à la phonétique (étude des particularités sonores d'une langue) et à la dialectologie (étude des variations d'une langue).

Mais en qualité de science humaine, liée en grande partie à la mémoire, il est évident que son étude « est une matière délicate, où, malgré des progrès décisifs, beaucoup d'incertitudes et d'hypothèses hasardeuses

demeurent », comme le rappellent, entre autres, les auteurs du *Manuel pratique de provençal contemporain*¹ (p. 220).

La toponymie se subdivise en au moins deux ensembles.

Le premier auquel on a tendance à penser spontanément et quasi exclusivement, est celui de la **toponymie rurale**, celle des espaces naturels, villageois et péri-urbains qui représentent l'essentiel du territoire. Elle peut se spécialiser dans l'étude d'ensembles spécifiques, comme les noms des montagnes (**oronymie**) ou celui des cours d'eau (**hydronymie**) par exemple. Les études qui portent sur des lieux inférieurs au territoire communal (hameaux, lieux-dits, fermes isolées etc.) relèvent, quant à elles, de la **microtoponymie**.

Mais il existe aussi une **toponymie urbaine** qui se penche sur la façon dont les collectivités ont nommé leurs lieux de vie, de circulation et d'échanges (rues, places, quartiers). Il y a souvent dans ce cas un rapport avec l'anthroponymie dans la mesure où on a attribué à de nombreux lieux urbains des noms d'hommes ou de femmes pour honorer leur mémoire. Par exemple, les rues du centre du village de la petite ville de Ceyreste (département des Bouches-du-Rhône) où j'habite, ont fait l'objet d'une décision du conseil municipal au lendemain de la Première Guerre Mondiale : leurs noms anciens (« Rue Longue », « Rue du Moulin » etc.) seraient désormais remplacés par celui des enfants du village tombés lors des combats et la Place du Château deviendrait Place des Héros avec l'érection d'un monument aux morts. Cette pratique est étroitement liée aux orientations politiques et idéologiques des tenants du pouvoir des collectivités et des institutions territoriales qui ont décidé de nommer les lieux en question selon leur désir, que ce soit dans le cadre d'un large consensus ou non. On peut y lire les représentations successives de l'Histoire dans ses vicissitudes et une volonté affichée de glorification, de stigmatisation ou parfois de « destigmatisation ». Ainsi, pour prendre un exemple international particulièrement parlant et récent, la Saint-Petersbourg tsariste devient-elle sous la Révolution d'Octobre Pétrograd, puis Léningrad et retourne à Saint-Petersbourg après l'écroulement du régime soviétique. Plus localement par exemple, en ce qui concerne la Provence et pour rester sur la même conséquence de ce grand événement historique, le « Quai Stalingrad » à La Ciotat, ville portuaire située entre Toulon et Marseille, a été transformé en « Quai François-Mitterrand ». Quant à

¹ Alain Barthélémy-Vigouroux et Guy Martin (Aix-en-Provence, Édisud, 2000).

Marseille, bien plus anciennement, elle fut brièvement appelée la « Ville sans nom » sous la Terreur, par punition pour son soutien au mouvement fédéraliste. À la même époque, le village de la Drôme provençale dont je suis originaire, Saint-Restitut, dont le nom rappelle celui de Sidoine², se transforma en « Restitut La Montagne », hommage à un des groupes politiques dominants à un moment de la Révolution française, couplé au nom d'une fraction du territoire communal d'altitude plus élevée, appelé « La Montagne ». Plus récemment et dans un contexte moins politique, le département des Basses-Alpes devient « Alpes de Haute-Provence » pour échapper à la honte d'une bassesse supposée, comparé au département voisin des Hautes-Alpes. Et en Corse, la division administrative en deux départements a, pour les mêmes raisons, soigneusement évité d'appeler, face à la Haute-Corse avec Bastia pour préfecture, « Basse-Corse » celui dont Ajaccio est la capitale, lui préférant « Corse du Sud ».

Mais c'est surtout la toponymie des espaces naturels et ruraux qui nous offre la plus grande diversité et qui nous pose le plus de questions. Son étude constitue en effet un moyen de mieux comprendre, à la fois en qualité d'habitant et de promeneur, les lieux dans lesquels nous évoluons et dont les noms nous sont quelquefois devenus, à première vue, totalement incompréhensibles ou parfois compréhensibles seulement en apparence.

Sources et outils

Le corpus des toponymes étant très abondant, varié et d'un usage quotidien dans diverses situations, il peut être abordé au travers de sources orales (discussions, témoignages, enquêtes de terrain, ethnotextes³...) ou écrites (cartes, dépliants touristiques, littérature...), officielles (cadastres, procès verbaux, fichiers d'imposition, actes notariés...) ou non (correspondance et activités privées économiques ou de loisir, comme la chasse ou la randonnée...). Il ne peut donc être exhaustivement exposé dans le cadre présent qui relève d'une posture généraliste, mais il doit l'être dans

² L'aveugle de l'Évangile auquel Jésus restitue miraculeusement la vue et qui devient, selon la légende, le premier évêque de la cité voisine de Saint-Paul-Trois-Châteaux, évêché supprimé à la Révolution.

³ « [...] textes oraux, littéraires ou non, dialectaux ou français, ayant une valeur d'information ethnologique, historique, linguistique. » Jean-Claude Bouvier, Xavier Ravier, « Projet de recherche interdisciplinaire sur les ethnotextes du sud de la France », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, Grenoble, 4-1-2, 1976 (p. 207).

une étude très resserrée, comme l'étude des toponymes liés à l'eau dans le département du Vaucluse⁴, par exemple.

Quant aux outils nécessaires à l'étude toponymique, outre une formation de base à la méthodologie de la discipline bien évidemment, les dictionnaires (étymologiques, de langue régionale dont, pour la Provence, le *Tresor d'ou Felibrige*, en abrégé *TdF*) et les atlas linguistiques arrivent en première ligne ainsi que les monographies historiques, dans ce champ de recherche qui relève de l'interdisciplinarité. En ce qui concerne la Provence, quelques ouvrages de références sont répertoriés dans l'annexe bibliographique. Par ailleurs, une recherche indispensable doit être menée dans les documents anciens et les archives et dans les ouvrages qui traitent de l'histoire locale. Là encore en sont donnés en bibliographie quelques exemples à simple titre d'illustration. Pour des études très approfondies, des connaissances en latin médiéval ainsi que celle de la paléographie peuvent s'avérer nécessaires, les manuscrits antérieurs au 18^e siècle posant des problèmes de lecture évidents pour un lecteur contemporain non averti. Enfin, comme le lien au terrain est une évidence, il est capital de connaître le milieu géographique de référence et les structurations de son espace, naturelles et humaines.

Les langues au centre de la problématique

Cet état de fait montre la nécessité d'aborder au minimum la langue locale, y compris dans ses variations dialectales, qui a fourni un très grand nombre de toponymes et qui transparaît à travers des habillages plus ou moins cohérents en apparence. En particulier les premiers relevés cartographiques et établissements de plans des XVIII^e et XIX^e siècles et même au-delà ont donné lieu à des erreurs d'interprétation qui confinent au grotesque le plus drôle : ainsi, dans une ville, la « rue David-d'Angers » devient-elle « rue à vidanger »⁵ étymologie populaire pour le retranscripteur ! L'anecdote, outre son caractère plaisant, révèle bien la nécessité de l'ouverture culturelle générale et de l'interdisciplinarité de la démarche toponymique.

Pour l'établissement de la carte de Cassini, entreprise commencée sous le règne de Louis XIV et poursuivie ensuite, première représentation

⁴ La référence se trouve en bibliographie.

⁵ Exemple cité par un toponymiste lors du colloque « Nommer l'espace » du 12 février 1997, M.M.S.H., Aix-en-Provence. David d'Angers est un sculpteur de l'époque romantique (1788-1856).

cartographique précise et complète de la France, ancêtre des cartes d'état-major et de l'Institut Géographique National, les ingénieurs militaires chargés de cette mission de relevé topographique accompagné d'un relevé toponymique ne parlaient pas la langue d'oc pour la plupart (ni aucune autre langue régionale). Ils ont donc transposé comme ils le pouvaient les toponymes de langue d'oc, en essayant parfois de leur imposer un sens en français. C'était alors l'époque, à quelques années près, où Racine se rendant de Paris chez son oncle à Uzès, en Languedoc, écrit à La Fontaine, le 11 novembre 1661, qu'à partir de Valence il aurait autant besoin d'un interprète qu'« un Moscovite en aurait besoin dans Paris », lui qui ayant demandé un pot de chambre à une servante d'auberge, se vit apporter un ... réchaud⁶ !

Au-delà de cette langue locale, il faut aussi être conscient de la présence, au fil des siècles, des diverses langues qui ont existé successivement ou bien cohabité dans notre espace régional, des plus anciennes au plus récentes et qui ont laissé ou sont susceptibles d'avoir laissé leur empreinte linguistique sur l'appellation des noms de lieux.

Frédéric Mistral, en 1878, dans un célèbre discours⁷, comparait l'évolution d'une langue à des strates géologiques qui s'empilent, chaque époque laissant sa couche plus ou moins épaisse.

[...] *uno lengo retrais à-n-un jas minerau : car au founs d'uno lengo, se ié soun depausa tóuti lis escaufèstre, tóuti li sentimen, tóuti li pensamen, de dès, de vint, de cènt generacioun.*

« une langue évoque une stratification minérale : car au fond d'une langue s'y sont déposés toutes les peurs, tous les sentiments, toutes les peines de dix, de vingt, de cent générations. »

Uno lengo es un clapas ; es uno antico foundamento oun te chasque passant a tra sa pèço d'or o d'argènt o de couire ; es un mounumen inmènse oun te chasco famiho a carreja sa pèiro, oun te chasco ciéuta a basti soun pieloun, oun te uno raço entiero a travaia de cors e d'amo pendènt de cènt e de milo ans. [...]

⁶ *Oeuvres complètes*, Paris, Aux Éditions du Seuil, 1962 (p. 497).

⁷ « La Lengo dóu Miejour », *Discours e Dicho*, Avignoun, au Secretariat generau dóu Flourege emai en librarié Roumanille, 1906 (p. 29).

« Une langue est un amas de pierres ; c'est une antique fondation dans laquelle chaque passant a lancé sa pièce d'or ou d'argent ou de cuivre ; c'est un immense monument pour lequel chaque famille a charrié sa pierre, dans lequel chaque cité a érigé sa colonne, où une race entière a travaillé de corps et d'âme pendant des centaines et des milliers d'années. »

C'est l'affaire de la toponymie d'illustrer parfaitement ce phénomène qui se décline en différentes formations linguistiques, suivant en cela la présence des populations de diverses origines qui ont plus ou moins marqué l'histoire de la région provençale. Voilà ce que nous allons survoler en nous appuyant en grande partie sur les exemples tirés des ouvrages de Charles Rostaing (1950) et de Bénédicte et Jean-Jacques Fenié (2002).

Formations pré-latines

Fond pré-indo-européen ou préceltique : il s'agit de la couche la plus anciennement identifiée et la moins connue, qui suscite des hypothèses plus ou moins fondées plutôt que des certitudes absolues mais il y a, de nos jours, des éléments assez communément admis des spécialistes. On se rapporte à des racines qui peuvent se retrouver dans les pays voisins et plus largement dans le pourtour méditerranéen (ce qui pourrait supposer un fonds commun de peuplement...). En voici quelques exemples qui tous ont trait à la qualification de l'environnement physique.

Montagnes, pierres et rochers

CaL/*CaR/*CR* : désignerait un environnement rocheux, pierreux; **Cassis⁸, *Carsit* au XII^e siècle (Bouches-du-Rhône), **Carcès** (Var), **Le Caire** (Alpes de Haute-Provence) et **Le Caïre Gros** (Alpes-Maritimes).

LoP* : oronyme se trouvant dans la dénomination de massifs comme le **Luberon (Vaucluse), le massif de **la Loube** (Var) (avec attraction du prov. *loubo* « louve »).

⁸ Cassis possédait des carrières de « pierre froide » (calcaire très dur) de très grande réputation, utilisé pour la construction des soubassements d'immeubles et de monuments de prestige, ainsi que des *pilo* (évier traditionnels des maisons et appartements provençaux anciens). Pour des raisons de protection du milieu leur exploitation a été arrêtée à la fin des années 70.

ViN*, **VeN* : « montagne », Mont-Ventoux (prov. **Ventour) dans le Vaucluse, **Ventabren**, montagne Sainte-Victoire (prov. **Venturi**) dans les Bouches-du-Rhône n’ont pas de rapport avec le vent, malgré la proximité phonétique qui fait spontanément opérer le rapprochement. **Mont Vinaigre** (Alpes-Maritimes), sommet de l’Esterel.

AlP*/AuP* : la signification première serait liée à la notion de « pâturage de montagne » (cf. « alpage ») et se retrouve dans toute la grande aire alpine : **L’Alpet** (Alpes-Maritimes), massif des **Alpilles** (Bouches-du-Rhône) ; chaîne des **Alpes**.

Cours d'eau

Toulon (Var), **Le Thoronet** (Var), **Le Tholonet** (B.-du-Rh.) auraient toutes en commun une racine hydronymique, **ToL-*, justifiée par la présence de cours d'eau, disparus ou non (Rostaing, 1950, pp. 252-253).

Le **Var**, fleuve côtier qui a donné son nom au département et la ville de **Varages** dans ce même département possèdent des noms issus d'une racine **VaR-* qui relève de cette même interprétation.

Quant à la **Durance** et à la **Drôme**, deux affluents de la rive gauche du Rhône, fleuve dont l'étymologie du nom est discutée, elles verraient leur nom formé « à partir d'une racine hydronymique **d(o)r-* » (Deroy-Mulon, 1993, p. 147).

Strate identifiée comme « ligure »

On ne sait pas grand-chose des Ligures, sinon qu'il s'agit d'une population identifiée comme présente dès l'Antiquité sur le territoire provençal, avant l'installation des Grecs, ainsi qu'en Piémont et dans l'actuelle Ligurie. Naguère le ligure était rangé dans les langues pré-indoeuropéennes ; de nos jours on est plus nuancé. On remarque dans ces zones une fréquence particulière des mots avec suffixes en **-asc** / **-osc** / **-esc** dont on suppose qu'il signifie dans certains cas « domaine de... ». Ainsi relevons nous **Gréasque** et **Lambesc** (B.-du-R.), **Manosque** (Alpes de Haute-Provence), **Flayosc** (Var) (Rostaing, 1950 ; Fenié, 2002, pp. 37-38).

Les Grecs

Arrivés vers -600, les Phocéens originaires de la cité d'Asie Mineure éponyme, se sont surtout installés sur les côtes provençales et la basse vallée du Rhône. Plusieurs cités ou établissements ont disparu (*Olbia*,

Tauroenton...) ou leur nom grec a été oublié. Subsistent **Marseille** < *Massalia*⁹, **Ceyreste** < *Kitharista*, tous deux grécisation d'un toponyme autochtone, comme **Glanon**, site archéologique gallo-grec sur le territoire de la commune de Saint-Rémy-de-Provence (B.-du-R.) ; **Cavalaire / Heraclea Caccabaria** (Var) ; **Nice** (*Nikè* : « Victoire ») ; **Antibes** (*Antipolis* : « ville en face de Nice ») ; **Monaco** (cité sous la forme *Monoîkos* dès le IV^e siècle avant J.-C., mais qui viendrait lui aussi d'une racine pré-indo-européenne avec le sens de « rocher »).

En Languedoc ils ont fondé la ville portuaire d'**Agde** (*Agathè Tuchè* « Sort favorable », nom à vocation propitiatoire).

Les Celtes

Les Celtes sont arrivés en Provence postérieurement aux Grecs, vers la fin du 5^e s. avant J.-C. et ont fusionné sur place avec les populations présentes, ce qui a donné naissance aux Celto-Ligures . Leur empreinte a été moins marquée que dans la Gaule septentrionale.

Tricastin, ethnique < *Tricastini* (tribu gauloise, Drôme provençale) ; **Nyons** (*Novomagus* « Nouveau Marché », Drôme provençale) ; **Nans-les-Pins** (Var) < *nantu-* « vallée, ruisseau ». Les toponymes formés sur *balma* « grotte » sont nombreux (montagne **Sainte-Baume**, **Baume-de-Venise** dans le Vaucluse, **Les Baumettes** quartier de Marseille...) mais les linguistes sont divisés sur l'origine du terme, gauloise ou pré-indo-européenne ?

Formations latines

Notre région est le territoire des Gaules le plus anciennement et profondément romanisé, ce qui explique, avec d'autres facteurs, le développement d'une langue propre, distincte de celle qui a donné le français. Les Romains occupent le grand sud-est de la Gaule à partir de – 123 (fondation d'Aix, au départ à l'appel de Marseille, citée alliée de Rome), soit 70 ans environ avant le reste de la Gaule et réalisent ainsi la jonction sans solution de continuité avec l'Espagne, conquise avant, à l'occasion de leur conflit avec Carthage.

Le nom de notre région, la **Provence**, *Prouvènço* (*Provença* en graphie dite classique ou occitane, *Proensa* dans la langue du Moyen-Âge),

⁹ En fait c'est l'adaptation latine *Massilia* du nom grec qui est à l'origine de la forme actuelle du nom français de la ville, *Marsihø* en provençal.

vient du nom commun latin *provincia*, forgé à partir du suffixe *pro* + un dérivé du verbe *vincere* « vaincre ». Il a été utilisé ultérieurement comme nom propre pour désigner une partie de ce qui s'est appelé « La Narbonnaise », territoire plus étendu que la Provence actuelle car il intégrait le Languedoc, le Dauphiné et la Savoie.

Il existe par ailleurs, comme en français, un terme provençal pour désigner une « province », le nom commun *prouvinço* issu du même étymon. Nous avons dit que les toponymes pouvaient être des latinisations de termes antérieurs, grecs, ligures, celtes, mais d'autres sont d'origine et de formation exclusivement latine, comme : **Aix** (<*Aquae Sextiae* en raison de la présence de sources thermales, B.-du-Rh.) ; **Cornillon-Confoux** (B.-du-Rh.) < *confurcum* « croisement » ; **Fos** (*Fossa Mariana*, canal creusé par les légions de Marius, B.-du-Rh.) ; **Fréjus** (<*Forum Iulii*, fondation attribuée à Jules César, Var) ; **Taverne**s (Var) < *tabernas* ; **Uchaux**, (Vaucluse) < gentilice (nom de famille) *Octaviis* (Rostaing, 1950, p. 373) ; **Argens**, fleuve côtier dans le Var, réputé argentifère <*amnis argenteus* chez Pline ; **Ménerbes** (Vaucluse) < *Minerva* ; **Tulette** (Drôme) < *tutela* « déesse protectrice » ; **Le Luc** (Var) < *lucus* « bois sacré » ; **Gigondas** (Vaucluse) < *jucundus* « agréable ».

Formations latines avec suffixes

Comme en Languedoc, on trouve de nombreux noms avec suffixe en **-an/-an(n)e**, < *-anum/-anam*, caractéristiques de l'emprise territoriale romaine. Ils se rapportent au nom du propriétaire du domaine et leur forme varie selon le genre et le nombre de l'expression latine qui en est à l'origine (*villa / villae / fundum*) : **Aubignan** (Vaucluse) < *Albanius* ; **Visan** (Vaucluse) < *Avitius* ; **Sérignan** (Vaucluse), village du célèbre entomologiste Jean-Henri Fabre, < *Serenius* ; **Grignan** (Drôme provençale) < *Gratinius*, où madame de Sévigné se rendait pour y voir sa fille, Françoise, épouse du comte de Grignan, gouverneur de Provence.

L'Ariane, quartier de Nice <*Arisius* ; **Encagnane**, quartier de Marseille < *Canius* ; **Maillane** < gentilice *Mallius*, dans les B.-du-Rh., village de naissance et de résidence de Frédéric Mistral.

Suffixe en **-argues** < *-anicum/-cos/-cas*, diminutifs des précédents, avec prononciation proche du « r » roulé et du « n » en cette position, d'où **Vauvenargues** (B.-du-Rh.) < *Veranus* < *Varus* ; et **Mazargues** < *Martius* (B.-du-Rh.)

Suffixe latin d'origine gauloise en **-ac** < *-acum*, forgé également sur les noms de propriétaires. Il est plus répandu dans un très grand sud-ouest français qu'en Provence. **Rognac** (B.-du-Rh.) < *Rudinius* (?) ; **Brue-Auriac** (Var) < *Aurius* ; **Cotignac** (Var) < *Cottinius*

Suffixe en **-on** < *-onem*, lié à des noms propres : **Cornillon** (B.-du-Rh.) < *Cornelius* ; **Quinson** (Var) < *Quintius*.

Formations germaniques

Les invasions germaniques de la fin de l'empire ont été moins massives que dans le nord de la Gaule, ce qui constitue, entre autres, une des raisons de la séparation de ce grand espace linguistique en deux ensembles principaux, celui d'oïl et celui d'oc.

En Provence, les toponymes de cette origine se trouvent souvent liés à des noms d'homme. **Alleins** (B.-du-Rh.) : *Alenii castrum* au X^e s. < *Alling* (?) ; **Allemagne** (Alpes de Haute-Provence) : *Alamannia* en 1182, souvenir de la présence des Alamans ; **Bédoin** (Vaucluse) : *Beduino* au X^e s. < **Betwin*, ne doit rien aux invasions arabes ; **Grimaud** (Var) : < *Grimald* ; **Guillaumes** (Alpes Maritimes) < prénom *Wi-helm* ; **Gardanne** (B.-du-Rh.) : *Gardana* en 1022 < *gart* « jardin » vraisemblablement (Rostaing, 1950, pp. 413-414), en raison de la fertilité de la plaine aux alentours, racine germanique avec suffixation latine en *-ana*, très répandue.

Formations provençales

À partir de la fin du X^e siècle les langues d'oc et d'oïl sont établies chacune sur leur territoire, en gros un grand tiers sud du pays continental actuel pour la première (hormis le territoire basque, la zone franco-provençale et quelques points de parler ligurien en Provence orientale)¹⁰ et le nord pour la seconde (hormis les périphéries de langue celte ou germanique). Le dialecte de l'Île-de-France devient progressivement la norme en raison de son lien privilégié au pouvoir royal. La langue d'oc divisée en plusieurs grands dialectes produit une *koïnè* littéraire qui maintient certains traits dialectaux (ex. : nord du domaine d'oc, **chabra** / sud du domaine d'oc **cabra**, en graphie dite classique ou en ancien provençal, pour fr. « chèvre »).

¹⁰ Rappelons qu'à cette époque le catalan ne se distingue pas encore de l'ensemble linguistique d'oc.

Cette langue, sa culture et ses pratiques ont donc laissé une très forte empreinte toponymique sur les 1000 ans de sa durée, considérant également que c'est évidemment à travers elle que se sont transmis les toponymes des couches linguistiques antérieures. Un très grand nombre de termes ont fait l'objet d'une francisation ultérieure en altérant leur forme originale et parfois leur sens premier.

En raison de leur abondance, nous nous contenterons de ne citer que ceux que nous jugeons les plus représentatifs.

Milieu physique, flore, faune

N'insistons pas trop sur les divers **Monts** accompagnés de déterminatifs de forme (**-redon** « rond », à Marseille), d'apparence (**-pelat** « pelé », Alpes de Haute-Provence), de qualité (**-auroux** « venté », Var) ; **Faron** « phare », à Toulon).

De nombreux **Plans** désignent un espace plat mais qui peut se situer à une certaine altitude (ainsi que « la Plaine » < prov. *plano*, place à Marseille).

Très répandus sont les **Puys** (avec var. « pié, pey... », diminutif « puget ») < lat. *podium* qui désignent un « colline », une « hauteur » : **Puimoisson** (Alpes de Haute-Provence) *puy* + anthroponyme *Mussius* + suff. *-one* ; **Peynier** (B.-du-Rh.) « noir » ; **Piégrès** (Var). Mais attention à ne pas le confondre avec le « pied » = bas d'une montagne : **Pied-de-la-Colle** (Var) (< *colo* « colline »).

Serre < *serro* qui désigne les crêtes de montagnes, se trouve aussi beaucoup en microtoponymie ; à rapprocher de l'espagnol *sierra*. **La Serre** (Var), **Valserres** (Hautes Alpes).

Le **Mourre d'Agnis** (Var) < bas lat. *murru* « museau », peut-être croisé à *murex* « pointe de rocher », désigne une pointe rocheuse ; **Mourre de Chanier**, **Mourre Froid** (Hautes Alpes). La montagne du **Cengle** < prov. *cingle* < *cingulum* « ceinture, sangle » est appelée ainsi en raison de sa forme régulière et recourbée qui entoure le pied de la montagne Sainte-Victoire, proche d'Aix-en-Provence.

Les divers **Baus** (orig. préceltique) renvoient aux falaises, **Les Baux-de-Provence** (B.-du-Rh.), ainsi que **Le Beausset** (Var), **Le Beaucet** (Vaucluse).

Dérivés d'*escalо* « escalier, montée, passage difficile, échelle » : **L'Escarène** (Alpes Maritimes) « éboulis, pente raide » ; **L'Escalet** (Var) et nom d'une portion du quartier portuaire de La Ciotat (B.-du-Rh.). **La**

Montade, quartier de Marseille signale une « montée » (< *mountado*). **La Motte** et **Le Moutas** (Var) avec suffixe augmentatif provençal en *-as*, font référence à une butte (< prov. *mouto*), quelquefois artificielle sur laquelle étaient construits des châteaux-forts. **Le Saint-Pilon**, *Lou Sant-Pieloun*, mot dérivé du lat. *pila* « colonne », désigne « un ancien oratoire élevé au sommet du rocher de la Sainte-Baume (994 m.) à l'endroit même où l'on dit que les anges transportaient sainte Madelaine (*sic*). Le Saint-Pilon s'applique aussi au sommet de cette montagne [...] » (*TdF*). **Le Pilon du Rouvre**, « un des pics les plus élevés de la chaîne de l'Étoile, entre Aix et Marseille » (*TdF*), que l'on pourrait traduire par « le pic du Chêne blanc ».

Dans la Provence karstique, il n'est pas étonnant de trouver en microtoponymie de nombreux **gourgs** < prov. *gourg* < b. lat. *gorgus*, et **avens** (racine pré-indoeuropéenne) « gouffres » plus ou moins profonds.

Le haut-pays est communément désigné par le terme provençal *d'auturo* , devenu « auture » sur les cartes ; le bas-pays ou les terres les plus basses sont désignés par la ou les **baisse(s)** < *baiocco*, appellation également utilisée sur les mêmes documents.

La Bocca (< ancien prov. *bocca*) quartier de Cannes désigne l'embouchure de la Siagne. **Bouc** et **Port-de-Bouc** (B.-du-Rh.), au débouché de *La Mar de Berro* (nom provençal de l'étang de Berre), se rattacherait à une racine oronymique **B-K-* qui désignerait « un trou au pied d'une montagne » (Rostaing, 1950, pp. 73-75).

Tous les **Baume/Beaume/Baumettes** etc. (< prov. *baumo*, d'orig. préceltique ?) se rapportent à la fois à un escarpement rocheux et à une grotte qui se trouve à son pied.

Les Crottes (quartier de Marseille) < prov. *croto* « cave, grotte », **Les Clots** (avec « t ») formé sur la base préceltique **Kl/Kr* « trou, mare, grotte », les **Cros** désignent des endroits creux ou concaves : **Cros de Cagnes** (Alpes Maritimes), **Port-Cros** (Var) « port dans une crique ».

La **Clue** ou **Cluse** < prov. *cluso* < lat. *clausa*, est une « coupure étroite et encaissée que l'eau a creusée perpendiculairement à une chaîne de montagnes » (*Dict. Robert*). Elles sont nombreuses dans les Alpes de Haute-Provence (Aiglun, Chabrières, Barles, Verdaches...). Elle a donné son nom à un site puis au département du Vaucluse, « vallée close », avec le phénomène de la résurgence d'une spectaculaire source dite « vauclusienne ».

Les **Combes** (Alpes de Haute-Provence, Alpes Maritimes) (< prov. *couombo* < celt. *cumba*), **Comps** (Var), **Coumboscuro** (Val Grana en Piémont occitanophone), **Combettes** (Saint-Restitut, Drôme provençale) désignent la vallée, le vallon.

On relève de nombreuses variations sur le thème de *vau* accompagné d'un qualificatif : **Vallauris** (Var), **Valaurie** (Drôme provençale) « vallée dorée » ; **Vaucaude** (Var) « vallée chaude », qui s'oppose à **Vaufrèges** (quartier de Marseille), « vallée froide »¹¹, l'ensoleillement y étant très réduit. Sur la même racine le *valat* désigne un « ravin, lit de torrent », comme **Malvallat** à l'ouest d'Aix-en-Provence, la plupart du temps à sec comme le **Vallat de Roubaud** à La Ciotat (B.-du-Rh.)

Les eaux, souvent rares dans certaines zones de Basse-Provence, fournissent néanmoins une intéressante variété de toponymes.

Aiguebelle (B.-du-Rh., Drôme provençale, Var) ; **Entraigues** (Vaucluse), < *aigo* « eau ». Le sens en est assez clair.

Les Paluds de Noves (B.-du-Rh.), **Lapalud** (Vaucluse) pointent des zones marécageuses (< *palun*). Dans des endroits de nature de terrain proche se trouvent **Mollégès** (B.-du-Rh.), **Les Moulières** (Var) : « terres molles, humides »

Beaucoup de *font* « fontaine » (parfois « source ») : **Fontvieille** (B.-du-Rh.), **Font d'Amont** (celle qui est située au plus haut de la colline), **Font de Guiraud** (Ceyreste, B.-du-Rh.). **Sorgue** (Vaucluse) désigne un « cours d'eau qui surgit » ; les « sorgues » sont nombreuses dans le Comtat-Venaissin.

La Mescla (Alpes Maritimes) < prov. *mescla* « mêler », est l'endroit où se mêlent les eaux de deux cours d'eau, Var et Tinée.

Les grands cours d'eau, comme le Rhône, créent des formations particulières. En Camargue et dans la basse vallée de la Durance, on trouve des **Lônes** « flaques, bras morts d'un cours d'eau » < *lono* ; des **Iscles** « îles de rivière » < *isclo*. Mais **Grau** < *grau* < lat. *gradus* « passage entre le fleuve et la mer » et **They** < prov. *tēi, tes* « amoncellement de sable au bord des eaux » (*TDF*) ne se relèvent que sur le rivage de la Camargue.

Exposition, vue

Deux termes empruntés à la langue d'oc sont devenus incontournables dans le lexique spécialisé de la géographie, fondés sur l'opposition

¹¹ Il neige très exceptionnellement à Marseille mais quand c'est le cas, la neige peut y tenir une semaine.

fondamentale entre versant ensoleillé et versant ombragé, qui ne voit pas le soleil : adret / ubac. **Adret** < prov. *adré* < lat. *ad directum* « au droit des rayons du soleil » se retrouve très souvent à peu près partout, comme **Les Adrets-de-l'Esterel** (Alpes Maritimes). **Montagne de l'Ubac** (Hautes-Alpes) < prov. *uba* < lat. *opacum* « sombre ».

Le Revest (Var) < *revers/revès* < lat. *reversum* indique le côté opposé à la pente ; **Le Revers de Boquié** (La Cadière, Var).

Bon nombre de toponymes renvoient à *soulèu* « soleil » : les **Solliès, Soulière, Soleilhas** (Var, Vaucluse, Alpes de Haute-Provence).

Cependant des phénomènes naturels (**Les Nèbles** (04) < *nèblo* « brouillard » ; **Vautubièrè** (13) < *tubo* « fumée, brouillard ») peuvent gâcher la beauté d'un point de vue (**Beauvezér**, Alpes de Haute-Provence, < *bèu-vesé* « belvédère »), **Mirabeau** (Alpes de Haute-Provence, Vaucluse) < verbe *mira* + *bèu*).

Flore, faune

La traditionnelle division romaine du territoire en *ager* « terres cultivées », *saltus* « pâturages boisés » et *silva* « forêt » a laissé sa trace dans l'appellation de certains lieux. **Sault** (Vaucluse) < prov. *saut* < *saltus* ; **Les Selves** (Var, Alpes Maritimes), bois de **la Séouve** (près de Cadarache, B.-du-Rh.) < *sèuvo* < *silva*.

Le milieu méditerranéen nous offre un échantillon de sa diversité végétale à travers les toponymes qui suivent. Si certains arbres se retrouvent à peu près partout, d'autres sont très spécifiques d'un milieu particulier, qu'il tienne à la nature du sol ou à une particularité climatique ; les toponymes qui y sont liés seront alors localisés :

Blaches, Blaque, Blaquièrè « bois de chênes blancs » < prov. *blacàs* « chêne blanc » ; **Le Rouret La Rouvière Le Rove** < *roure* < lat. *robur* « chêne rouvre dont le bois est rouge en dedans » (TdF) ; **Les Euzières** < *euse* < lat. *ilicem* « chêne vert » ; **Castagniers** (Alpes Maritimes) < *castagnié* « châtaignier » ; **Crête de la Faye** (Alpes de Haute-Provence) < *fau* « hêtre » ; **Figanières, Figuerolles** forgés sur *figo* « figue » ; **Le Fraisse** (26) < prov. *fraise* « frêne » ; **Lauris, Villelaure** < prov. *laurié*, *lausié* « laurier » ; **Le Baguier**, autre nom du laurier d'Apollon < *baguié* < *bacca* « baie » ; **Nouguières** (Var) **Noyers-sur-Jabron** (Alpes de Haute-Provence) < *nouguié* « noyer » ; divers **Pérus** « poirier sauvage » ; **La Pinea, Port-Pin**

< prov. *pin* ; **Le Sauze** (Hautes-Alpes) < *sause* « saule » ; **Les Séveriers** (La Ciotat) < *suve* « chêne-liège » ; **Tamaris** à proximité de Toulon; **Taradeau** (Var) < *taradèu*, (*d*)*alader* « (*nerprun*) alaterne » ; **Le Teil** (Alpes Maritimes, Ardèche méditerranéenne) < ancien prov. *telh*, mod. *tihòu* « tilleul »; **Chartreuse de la Verne** (centre Var), **Le Vernet** (Alpes de Haute-Provence) < prov. *vèr* « aulne » ; **Les Caroubiers** (Var) indiquent un milieu très méditerranéen doux. **Morières** (Vaucluse) et **Mouriès** (B.-du-Rh.) viennent de la présence de muriers < prov. *amourié*.

Garrigue(s) < prov. *garrigo* < prov. *garri*, (*a*)*garrus* « chêne à kermès » ; **La Bouisse** (Var) < *bouis* « buis » ; **Le Brusc** (Var) < prov. *brusc* « bruyère » ; **Cadenet** (Vaucluse), où poussent des cades (genévrier oxyécédres) < prov. *cade* ;

Chaine de la Nerthe à l'ouest de Marseille < prov. *nérto* « myrte » ; **La Grande Bauquière** (Var) se réfère à la graminée mangée par les moutons, la *bauco* ; **Jonquieres** et **Jonquerettes** (Vaucluse) sont des endroits où poussent les joncs et **Le Canet** (B.-du-Rh.) et **Canières** (Alpes Maritimes) pour la canne de Provence (mais pas Cannes ni Le Canadel, d'après Rostaing, 1950). La **Baie des Canébiers**, **Le Canebas** (Var) et la **Canebière** (Marseille) < prov. *canebe* marquent la présence du chanvre. **Lambruisse** < prov. *lambrusco* indique la vigne sauvage. **La Pourraque** (83) < prov. *pourrac* « asphodèle » ; **Pourrières** < prov. *pòrri* « poireau » et non « pourriture » en souvenir du lieu du massacre des Teutons et Ambrons par Marius dans la plaine qui se déploie aux pieds de la montagne Sainte-Victoire.

Nombreux sont les toponymes se rapportant à l'élevage des chèvres, pratiqué sur l'ensemble du territoire : **Cabrières**, **Chabrières** **Cabris** **Cabriès** < prov. *cabro/chabro*.

Rocher de la Gabinière (83) < prov. *gabian* « goëland », Les goëlands font souvent leur nid sur des endroits rocheux.

Collobrières (Var) est fréquentée par les couleuvres, < prov. *coulòbro* ; **Roquebillière** (06) par les abeilles, prov. *ròco abihèro* et **Préconil** (Alpes Maritimes) par les lapins < prov. *couniéu*.

L'empreinte de l'homme

Elle peut se lire à travers les toponymes qui se rapportent aux diverses fonctions sociales, économiques, communicationnelles, symboliques remplies par les hommes ainsi qu'à ceux qui décrivent une qualité particulière propre à des individus.

Établissements religieux : **L'Abbadie** (Alpes de Haute-Provence) < prov. *abadié* « abbaye » ; **Les-Guiols** (Var) < prov. *gleiolo*, « petite église » (cf. La-Guiole en Auvergne) ; **La Capelette**, quartier de Marseille < prov. *capeleto* « petite chapelle » ; **Pointe-de-l'Oustaou-de-Diéu** (Var) toponyme lié à la présence d'un hôtel-dieu (hospice/hôpital), avec conservation ici du nom provençal du bâtiment. Le bourg de **Dieulefit** < prov. *Diéu-Lou-Fet* ou *Diéu-Lou-Fes* (*TdF*) en Drôme provençale aurait pour origine une parole des Hospitaliers qui seraient à l'origine de sa renaissance au XIII^e siècle.

Noms de saints (hagionymes) locaux :

Saint-Andiol (B.-du-Rh.) ; **Saint-Honorat**, sur les îles de Lérins (forme d'oc pour fr. « Honoré ») ; **Saint-Mandrier**, port dans la rade de Toulon ; **Saint-Andrieux** (Var) (forme d'oc pour fr. « André ») ; **Saint-Geniez** (quartier de Marseille) ; **Saint-Mitre** (B.-du-Rh.) ; **Sanary** (Var) < prov. *sant Nàri* pour *sant Nazàri* ; **Saint-Zacharie** (Var), en 989 *Segalarias*, lieu de culture du seigle (cf. *ségalas* dans le sud-ouest, plateaux où se cultivaient cette céréale des terroirs pauvres) d'où fusion avec un saint, par proximité phonétique au XI^e siècle ; **L'Annonciade** (Alpes-Maritimes), forme d'oc pour « Annonciation ».

Héritage féodal

Le latin *villa* « domaine » > prov. *vilo* et son dérivé *villare* > prov. *vilar* rentrent dans la composition de noms de villages. **Villemus** (Alpes de Haute-Provence) (ville fortifiée avec murs) ; **Villard-des-Arnauds** (Alpes de Haute-Provence).

Le nom de la ville portuaire de **La Ciotat** (B.-du-Rh.) parle de lui-même < prov. *ciéuta* « cité » < lat. *civitatem*. Il s'explique par le fait qu'initialement ce « port de mer qui était autrefois celui du bourg de Ceyreste » (*TdF*) prit de l'importance au fil du temps au détriment de la ville mère. À la suite de différends répétés entre les deux communautés, le seigneur local qui n'était autre que l'abbé de Saint-Victor de Marseille, décida d'ériger le bourg maritime en commune autonome en 1429.

Les termes provençaux passés en français hérités de *castellum*, du prélatin *mutt-* « motte », du francique **sal* « lieu fortifié » et de *turris* ont légué **Castellane** (Alpes de Haute-Provence) ; **Le Castellet** (Var) ; **Châteauneuf-du-Pape** (prov. *Castèu-Nòu-de-Papo* ; Vaucluse) ; **La Moutte** (Var) ; **Les Salettes** (Var) ; **Les Salles-sur-Verdon** (Var) ; **La Tour-**

d'Aigues (Vaucluse) ; **Tourrette** (Alpes-Maritimes); **Tourris** (83) ; **La Capte** (Var) et **Les Accates**, quartier de Marseille < ancien prov. *acapta* se réfèrent au « droit payé pour une emphytéose » ; **La Condamine** (Alpes-Maritimes) < ancien prov. *condamina* < lat. *condominium*, « terre coseigneuriale, champ franc de toute redevance » (*TdF*). Les lieux-dits **Défends**, **Deffend**, **Défens**, **Devès** se trouvent partout sur le territoire régional < lat. *defensum* « interdit », en général terre ou bois en jachère, en réserve ou en friche. **La Garde** (très nombreux lieux-dits et villages) < prov. *gardo* < francique *ward* « lieu de guet, tour de garde » ; **Giens** (83) < a. prov. *gienh* « machine de guerre » selon le *TdF*.

Fonction ou nature des terres et sols

Angles (Alpes de Haute-Provence) est une « parcelle anguleuse » ; **Camp-** « champ » : **Camp major** (Aubagne) et **Plan-de-Campagne** (B.-du-Rh.) ; qui est un champ sur un plateau ; **Estoublon** (Alpes de Haute-Provence et B.-du-Rh.) < prov. *estoublo* « éteule » ; **La Font-des-Horts** (Hyères, Var) « la fontaine des jardins » : ce toponyme est passé quasiment sans modification du provençal au français ; **Noves** (B.-du-Rh.) « terres nouvellement mises en valeur » ; **Pra-Loup** (Hautes-Alpes); **Le Pradet** (Var) < prov. *prat* « pré ». Dans les environs immédiats des villages, nous trouvons des **Ferrages**, **Afferrages**, **Ferrageons** : il s'agit de prairies semées destinées à la nourriture en vert des bêtes < prov. *ferrajo* (à rapprocher du fr. *fourrage*).

Les Lèques (Var) < prov. *lèco* « pierre plate » ; la **Crau** < prov. *crau*, désigne au départ un « terrain pierreux » (*TdF*) ; **Coudoux** (B.-du-Rh.) < prov. *code* « galet » ; les **Bramefan** une terre où l'on crie (< vb. prov. *brama*) famine (< prov. *fam*).

Constructions, aménagements

Selon les zones, l'appellation de la ferme diffère :

Bastide < prov. *bastido* < francique *bastjan* « ferme », diminutif « bastidon » ; lieux dits dans la région aixoise et marseillaise ; **La Bastide-des-Jourdans** (est du Vaucluse, zone d'attraction aixoise). **Mas** < bas lat. *mansus* : région du bas-Rhône : **Mas-Thibert** en Camargue ; **Grange** < prov. *granko* < bas lat. *granica* : **Grangeneuve** (nord du Vaucluse), **Les Granges-Gontardes** (Drôme provençale) « les fermes de Gontard ».

La Tapie (B.-du-Rh.) < prov. *tàpi* construction en pisé ; **Jas-de-Bassas** (B.-du-Rh.), **Maljasset** (Alpes de Haute-Provence) < prov. *jas*

« bergerie » ; **Les Borrys** (Vaucluse), < prov. *bòri* « masure, cahute », terme appliqué aux petites constructions en pierres sèches.

Plusieurs **Bégudes** « buvette », mot formé sur la forme féminine du participe passé du verbe prov. *bèure*, *begudo*.

Anthroponymes toponymiques

Althen-les-Paluds (Vaucluse) du nom du promoteur d'origine arménienne de la culture de la garance, au XVIII^e siècle ; **Les Borrels** (Var), **Les Guigues** (B.-du-Rh.), nom de famille ;

Sobriquets : **Cantarel** (84) < prov. *cantarèu* « chanteur » ; **Maurras** (83) < prov. *maure* « au teint très mat » ;

Ethniques : **Les Figons** (13) selon le *TdF* familles originaires de la région de Grasse, de parler figon (< *Figunia* lieu-dit près de Vintimille), apparenté aux dialectes liguriens.

Métiers, activités

Des noms ou des lieux spécialisés d'activités ainsi que des noms de famille issus de noms d'activités ont pu devenir des toponymes.

Les Auquiers (B.-du-Rh.) < prov. *auquié* « gardeur d'oies » ; **Les Escoffiers** (Alpes de Haute-Provence) < prov. *escoufié* « marchands de cuir » ; **Les Muraires** (Var) < prov. *muraire* « maçon qui construit les murs » ; **Fabregas** (Var) « forges » (cf. fr. « fabriques ») ; **Forcalquier** (Alpes de Haute-Provence) < prov. *four cauquier* « four à chaux » ; **Pas d'Oullier**, petit col entre Cassis et La Ciotat (B.-du-Rh.) renvoie à la fabrique d'*oulo* « marmite » par le potier l'*oulié*. Le lieu-dit **Le Pégoulier**, à La Ciotat, est en rapport avec la confection de la poix < *pègo*. **Le Paradou** (B.-du-Rh.) < prov. *paradou*, « moulin à foulon » dédié au foulage du drap, « destiné à resserrer et à enchevêtrer les fibres de la laine, et à donner ainsi de l'épaisseur, de la force et du moelleux au tissu » (*Dict. Robert*).

Divers **Bagnols** < prov. *bagnòu* « petit bain » (*TdF*), dont un nom de quartier à Ceyreste (B.-du-Rh.) ; **La Peyreire** (Var), « carrière de pierre », formé sur prov. *pèiro* « pierre ».

Voies de communication

La Calade (B.-du-Rh.) < prov. *calado* « rue, chemin ou espace pavé » ; **La Lauzade** (Var) < prov. *lauso* « lieu pavé de pierres plates » (*TdF*) ; **Draille des Commandeurs** (Barbentane, B.-du-Rh.) < prov. *draio* « voie affectée

au passage des troupeaux » (*TdF*) Les **Pas** indiquent les passages, les cols et les gués : **Bompas** (Vaucluse) était un gué sur la Durance à proximité d'Avignon.

Formations autres

L’Almanarre à proximité d’Hyères (Var) : selon certains, il s’agirait d’un des très rares et hypothétiques toponymes de Provence d’origine arabe directe (contrairement à « madrague », par exemple) mais cette interprétation est très loin de faire l’unanimité. Il signifierait « feu » ou « phare ». Les archéologues ont retrouvé sur le site des restes de poteries sarrasines.

La vogue des appellations anglo-saxonnes s’est hélas également confirmée dans ce domaine avec un initiateur au milieu du XIX^e siècle un lieu-dit au nord de Marseille, sur le territoire de la commune de Mimet a été désigné sous le nom de **New-Porcelles** en raison de l’élevage de cochons de race anglaise installé dans un vaste domaine, propriété d’un juriste aixois anglophone.

Relevons enfin à Sanary, petit port touristique varois, une appellation heureusement non officielle pour le moment d’une partie de sa plage sous le nom de **Brutal Beach**, donnée récemment par les véliplanchistes et surfeurs car son orientation en prise au mistral y provoque ainsi de fortes vagues.

Travestissements, erreurs d’interprétation et de transcription, étymologies populaires...

J’évoquais plus haut les risques d’interprétation erronée des toponymes car le temps, l’ignorance, l’oubli, l’arrivée plus ou moins massive de populations de diverses origines avec leur langue propre, les évolutions des langues présentes sur un même lieu, les rapports différents à l’espace, l’existence de situations de diglossie entre langue autochtone et langue officielle constituent autant de risques de brouillage de la compréhension des noms des lieux. La transformation de la forme du nom fait qu’on peut l’investir conjointement d’un autre sens, sans rapport avec sa signification initiale, sur la base d’un simple rapprochement phonétique ou sur celle d’une transcription erronée.

L’exemple provençal le plus célèbre est celui du lieu-dit **Pas des Lanciers**, dans la grande banlieue de Marseille, qui n’a en fait strictement rien à voir avec ce corps prestigieux de l’ancienne cavalerie : l’*ancié*, en

parler marseillais¹², l'*enciso* en parler rhodanien, signifie simplement « coupure, faille, défilé, passage étroit » et s'explique là par la présence d'une réalité topographique (à rapprocher du fr. « incision »). Le second, tout aussi parlant et même plaisamment folklorique, concerne un quartier encore rural de la commune de Cassis voisine de celle de Marseille côté est, appelé **Les Janots** sur la carte IGN au 1/25 000°. Ainsi écrit, ce toponyme ne peut que renvoyer au diminutif très répandu du prénom *Jean*, quoiqu'il soit normalement orthographié *Jeannot*, comme cela l'était sur la carte d'état-major du XIX^e siècle, avec le *s* final, marque du pluriel. Cependant cette orthographe choque d'autant moins les habitants dudit territoire qu'à proximité, dans la ville d'Aubagne chère à Marcel Pagnol, existe une fabrique locale assez réputée d'apéritif anisé dont la marque est précisément « Pastis Janot » ! En fait il conviendrait de deviner au travers de cet habillage qui masque son origine, l'appellation provençale d'origine *lei jas nou*¹³, « les bergeries nouvelles »... Non loin de là, dans les Calanques, on parle de la pointe ou du cap **Cacao** qui n'est autre que le **Cap Caud** < prov. *caud* « chaud » et du **col de Mylord** < prov. *dei Milo Auro* « des mille vents ». L'absence de culture a décidément horreur du vide.

Un peu plus à l'est, une éminence domine la mer d'un côté, l'intérieur des terres de l'autre, c'est la colline de **La Gâche** à Saint-Cyr-sur-Mer, terme incompréhensible écrit sous cette forme mais qui le devient si l'on restitue son apparence provençale initiale, *l'aga(ch)* du verbe *agacha* « guetter, épier, observer » (*TdF*).

On pourrait aisément élargir les exemples à la Provence tout entière. **Montélimar** (Drôme provençale), pour des commentateurs des siècles passés, était l'« endroit jusqu'où montait la mer », cette dernière se disant *mar* en provençal. De fait dans cette zone on trouve de fortes concentrations de fossiles marins qui semblaient justifier cette interprétation. Cependant son

¹² Le parler marseillais, qui appartient à la variante maritime du provençal, se caractérise, entre autres, par la chute de la consonne « *s* » placée en situation intervocalique en fin de mot, entraînant une modification de la voyelle finale : au provençal rhodanien *camiso* « chemise » correspond le maritime *camié* et au rhodanien *ase* « âne », correspond le maritime *ai*. Une herbe aromatique provençale célèbre, la « sarriette » (autre nom provençal *sadrèio*, du latin *saturea*), utilisée pour relever les fromages de chèvre, s'appelle dans la région *pebre d'ase* ou *pebre d'ai*, littéralement « poivre d'âne ».

¹³ Le *s* final de *jas* n'est pas prononcé partout en Provence.

origine remonte à *Montilium adhemarii* (= « petit mont d'Adhémar », ce dernier étant un puissant seigneur local du Haut Moyen-Âge).

À **Saint-Paul-Trois-Châteaux** (Drôme provençale) il n'y a jamais eu trois châteaux mais la proximité phonétique entre le nom latin de la tribu autochtone des *Tricastini* avec la locution latine qui signifie « trois châteaux » (lat. *tres + castella*, forme au neutre pluriel) a été à l'origine de cette fausse interprétation, devenue officielle depuis des siècles. Et dans le village voisin, Saint-Restitut dont on a déjà vu plus haut l'origine hagonymique, nous trouvons un panneau qui qualifie de **Porte rose** l'ouverture dans le rempart constitué de vénérables pierres grises, couvertes de lichens. La confusion n'est là encore compréhensible qu'à la condition de se reporter à son nom provençal authentique de *Porto aurouso* < *auro* « vent », soit la « porte ventée ». En effet, elle est située en plein nord et reçoit le mistral de face, qui souffle nord-sud sur cette colline de la basse vallée du Rhône. Restons dans le vent : Le **Baus de Quatre Aures**, au nord de la ville de Toulon, a parfois été perçu comme « **de Quatre Heures** », bien qu'il n'ait rien à voir avec un horaire quelconque : c'est « la falaise des quatre vents ».

Des réinterprétations « savantes » (c'est-à-dire inspirées par la culture savante, essentiellement les humanités gréco-latines) ou populaires également liées à l'histoire locale peuvent aussi, parfois pour des siècles, fixer les erreurs d'interprétation à partir de fausses étymologies.

La chaîne montagneuse varoise, **Les Maures**, d'après la quasi unanimité des toponymistes contemporains, n'est pas en rapport avec la présence des Sarrasins à La Garde-Freinet, ce qui longtemps a été imaginé, mais se rapporte plutôt à la couleur sombre de son couvert sylvestre, de l'adj. prov. *moure/-o* < lat. *maurus*¹⁴. On expliquait aussi que la **montagne Sainte-Victoire** était ainsi nommée en raison de la bataille que le général romain Marius avait gagnée en 102 avant J.-C. contre les envahisseurs Teutons et Ambrons dans la plaine de **Pourrières**, ce dernier village s'appelant ainsi car les 90 000 cadavres germains avaient pourri sur place. Nous avons vu plus haut l'origine du nom de la montagne ; quant à celui du village, il viendrait,

¹⁴ Remarquons cependant, à la décharge des anciennes interprétations, que *maurus* latin comme *more* provençal s'applique d'abord aux Maures ou Mores et signifie, en deuxième sens, « nègre » en provençal, suivant le *TDF*. Ce n'est qu'en troisième lieu qu'arrive le qualificatif de couleur « brun foncé ». Rappelons aussi que sur les drapeaux corse et sarde figure la « tête de Maure » qui illustre le légendaire lié aux Maures et autres Sarrasins.

beaucoup plus prosaïquement, de la présence de poireaux à cet endroit (prov. *pòrri* + suffixe indiquant le lieu de culture). À proximité de ce même massif, se dresse le **Mont Olympe** qui n'atteint pas cependant les mille mètres ; son nom est retranscrit ainsi de son appellation provençale *Óurip*, sachant que dans cette zone le *r* intervocalique possède une prononciation proche de celle d'un *l* et que la diphongue initiale se réduit souvent en *ou*¹⁵. L'imaginaire lié aux Gaulois n'est pas en reste dans l'explication suivante relative à l'origine du nom de la cité phocéenne :

« Dans la forêt touffue, passe la procession des *Druides* entre les colonnes des pins, comme dans une cathédrale de géants. Lorsque la lune monte dans la nuit claire peuplée d'étoiles, en grand mystère, ils offrent leurs sacrifices. C'est la tribu des *Saliens* et ce village, c'est *Mas-Salies*, le *mas*, la *maison* des Saliens.¹⁶ »

Est-il vraiment nécessaire de rappeler encore une fois que le *mas* provençal vient du latin tardif *mansus* avec le sens de « ferme » un bon millier d'années au moins après l'établissement des Grecs sur les bords du Lacydon ?

Moins référencée « Humanités classiques » mais tout autant inscrite dans l'imaginaire historique local, voici une explication que m'a fournie un habitant d'**Aubagne** sur l'origine du nom de sa ville. Tout le monde sait qu'un bagne très célèbre au XIXe siècle¹⁷ se trouvait à Toulon et que des files de prisonniers enchaînés s'y rendaient. Ils étaient cependant obligés de faire plusieurs haltes en raison de la distance entre les deux villes. Un de ces arrêts, selon notre informateur, se situait à Aubagne, et « la ville s'est appelée ainsi parce que les prisonniers allaient *au bagne*, je crois ».

Il nous a semblé intéressant de compléter l'illustration des explications plus ou moins erratiques par le relevé de commentaires toponymiques d'un guide de tourisme à forte diffusion et réputé sérieux dont une édition de 2000 est consacrée à la Côte d'Azur et à la Principauté de Monaco.

Les surprises du Guide Vert

Antibes : ville portuaire qui, la première, ouvre le guide. Celui-ci, dans le paragraphe intitulé « Le nom » qui traitera d'explication toponymique

¹⁵ Graphie à la française du son équivalant à [u] dans l'alphabet phonétique international.

¹⁶ H. Filloux, 1956, *Au cœur de la Provence*, Paris : Les éditions de l'école (pp. 145-146).

¹⁷ C'est de ce bagne que s'échappe Jean Valjean, un des principaux protagonistes du roman de Victor Hugo, *Les Misérables*.

pour presque chaque nom d'agglomération ou de site, précise à juste titre que son origine, comme son nom, possèdent une origine grecque, *Antipolis* signifiant « la ville en face » (de Nice). Tous les toponymistes sérieux tombent d'accord là-dessus. Mais il croit bon d'ajouter : « C'est une explication parmi d'autres... » (p. 98), sans les offrir d'ailleurs aux lecteurs.

D'emblée le ton est donné et ne se relâchera guère, comme nous allons le constater, malgré parfois d'authentiques explications qui se trouvent alors dévalorisées car mises au même niveau que les plus fantaisistes, le tout sur un ton quelque peu désinvolte, comme si le sujet ne se prêtait décidément pas au sérieux.

Barjols : « Barjols ou *Barriou* au 11^e siècle. La racine *barr* signifie « sommet », « escarpement », « hauteur » ; *riou* signifie « ruisseau » (*rivus* en latin) : tout est dit. » (*Guide Vert*, p. 111)

Si les toponymistes contemporains valident une origine pré-indo-européenne du thème **bar-g-* évoquant une idée de hauteur, l'explication de la partie finale du mot par renvoi au provençal *riou* est totalement fantaisiste et n'est pas en cohérence avec l'évolution phonétique du mot qui s'est peu modifiée. Du début du XI^e siècle jusqu'au XVI^e siècle, il est orthographié *Barjols* de façon très fréquente. Le *TdF* note la vocalisation du *l* final à l'époque moderne. « Barjols est bâti au pied d'une colline dominant le confluent du Fovry et du ruisseau de Varages, et tire son nom de cette colline. » (Rostaing, 1950, pp. 90-91) Selon le même « il remonte donc à **barg-iolu*, [...] l'-s aujourd'hui muet est la trace d'un ancien locatif : *locum Barjols* 1021. »

Biot, village touristique des Alpes-Maritimes, est ainsi commenté : « Parmi plusieurs hypothèses, nous retiendrons la plus bucolique : la racine *bio* dérive en latin de *violum* qui signifie *petit chemin*. » (G. V. p. 117).

Tout d'abord, *violum* n'existe pas dans les dictionnaires latins consultés, y compris celui de Du Cange ; seul *viola* est mentionné en latin du Moyen-Âge, avec la signification de *sentier*. De plus cette explication ne s'accorde pas avec les formes les plus anciennes du nom de la ville (*Buzot*, *Bisot*...), connues et mentionnées (Rostaing, 1950, p. 77). Ce dernier propose le renvoi à une forme de base pré-indo-européenne **būd-*, désignant un oronyme (lieu élevé) hydronyme (à proximité de l'eau, de la mer en la circonstance). Là encore c'est le choix assumé de la fantaisie qui détermine l'explication fournie par le guide.

Brignoles : cette cité historique du Var central, au cœur de *La Provence verte*, comme la qualifie les dépliants des syndicats d'initiative, se voit affubler de l'explication suivante, d'une logique et d'une précision pour le moins flottantes : « *Brin* et *on* (« prune bonne ») : ces deux mots d'origine celte ou ligure auraient donné *Brignoles*. » (G. V. p. 124)

Outre le fait que les deux mots en question et leur traduction sont proposés sans référence, d'autres explications plus solides sont avancées par les toponymistes. Il s'agirait soit d'un hydronyme relatif aux eaux jaillissantes (Fénié, 2002, p. 94), soit d'une colline défrichée. Mais tous deux renverraient à une racine gauloise commune, *brunnio-*, qui fait référence à la poitrine féminine, aux seins, « trait universel de la pratique toponymique de désigner collines et montagnes par l'attribut féminin. » (Delamarre, 2003, p. 92) Que vient faire alors la prune dans ce cas ? En fait il pourrait s'agir d'une conséquence de la culture d'une spécialité, variété de pruneau, celle de la *prune pistole* ou *prune perdigonne* ou *perdrigone* à laquelle se livraient les paysans locaux, comme ceux de la Haute-Provence. Cette prune perdrigone était également appelée *prune de Brignoles*, et par métonymie *brignolo* en provençal¹⁸ (*TdF*, entrée *brignolo 1*, qu'il rapproche d'ailleurs de l'italien *prugnola* « prunelle »).

Cogolin : « Du latin *Cucullus*, « capuchon » (métaphore géographique), à moins que le nom ne dérive de la légende de saint Tropez : le coq qui l'accompagnait aurait volé sur un champ de lin d'où serait né Cogolin. » (G. V. p. 148)

Le G. V. met sur le même plan une légende locale et une explication authentiquement savante, fondée sur une attestation du nom *Cucullinus*, dès 1055, devenu *Cogolino* vers 1200 (Fénié, 2002, p. 82).

Rappelons, à cette occasion, l'importance des jeux de mots dans les explications toponymiques populaires, procédé qui d'ailleurs a été également emprunté pour la création des armoriaux des familles nobles comme pour celui des cités. Par exemple, la ville de Cagnes-sur-Mer, dont l'origine du nom remonte à une racine pré-indo-européenne **Kan* à caractère oronymique,

¹⁸ *L'Inventaire du Patrimoine culinaire de la France Provence Apes Côte d'Azur* (Paris, Albin Michel, 1995) cite, pp. 247-248, un témoignage de 1668 qui mentionne cette spécialité de prune, « celles que depuis la Provence on apporte dans toute la France sont dites des Brignoles & prunes d'Apt ; elles nous parviennent enfermées dans de petites corbeilles ou des boîtes de bois, couvertes d'une couleur dorée et ayant une saveur aigrelette et très douce. »

verra-t-elle son blason s'orner au 18^e siècle de la peinture d'une chienne, le nom commun *cagno* signifiant en langue d'oc « chienne », car il est homophone du nom de la cité.)

Cotignac : « Le cotignac est la confiture ou la pâte de coing. *Codonh* (coing en provençal) a donné *codonat* puis *coudoignac*. C'est ici que l'on aurait inventé la gelée. » (*Guide Vert*, p. 149)

Il convient de souligner en premier lieu que l'explication relative au nom du village n'en est pas véritablement une car il n'est pas très clairement indiqué l'étymologie du nom du village. Il est cependant laissé entendre, par pure déduction logique fondée sur la proximité phonétique, que le nom du village serait dérivé du terme provençal qui désigne le fruit du cognassier (*codonh*), à travers deux formes diachroniquement attestées, *codonat* et *coudoignac* dont l'évolution aurait abouti au nom actuel du village. En fait l'explication étymologique est ici remplacée au profit de la mise en avant de la confection d'un produit fini local, confiture ou pâte de coing, affirmation renforcée par l'assertion de l'invention en ce même lieu de la gelée (sans autre précision d'ailleurs).

Une remarque s'impose à ce stade : si le « coing de Provence » apparaît en bonne place dans la liste des produits du terroir dressé par *L'Inventaire du Patrimoine culinaire de la France* (pp. 209-211), il s'agit néanmoins d'une spécialité répandue dans tout le territoire régional et nullement liée à un terroir particulier¹⁹, même si certains y peuvent être plus aptes que d'autres. Le même ouvrage mentionne également la confection de la boisson alcoolisée suivante : « Avec le coing de Provence, on faisait également un excellent *ratafia*, une liqueur de ménage qu'en Provence on appelait parfois *coudounat*. » (p. 210).

Comparons enfin les trois entrées suivantes dans deux dictionnaires de référence à la lumière de l'argumentation du *Guide Vert*.

Entrée « COTIGNAC » du dictionnaire de Paul Robert (réf. en bibliographie) : « *Coudoignac* au XIV^e siècle ; *coudignac* en 1534 ; emprunt au provençal *codonat* de *codonh*, *codouh*, coing. Confiture de coings, d'oranges. »

¹⁹ Au XVII^e siècle, « le voyageur Jean-Jacques Bouchard s'émerveille de l'abondance des *coigniers* en Provence, et de ce que, avec d'autres arbres, ils y produisent des fruits d'extraordinaire grosseur, bonté et quantité. » (*ibid.*, p. 210).

Entrée « *COUTIGNA* » du *TdF* : « (rom. *Cotignac*, Cotinhac, b. lat. *Cotinhacum*, *Cotiniacum*, *Quintiniacum*), nom de lieu Cotignac (Var), renommé pour son eau de vie et ses gelées de coing. »

Entrée « *COUDOUNAT*, *COUDOUGNAT* (languedocien), *COUDOUGNAC* (gascon), *COUTIGNAT* (Var) » du *TdF* : « (rom. *codonat*, cat. *codonyat*, it. *cotognato*, b. lat. *codonatum*), s. m. Cotignac²⁰, confiture de coings, gelée de coings ; eau de coings, sorte de liqueur ; pommes écrasées destinées au pressoir pour faire du cidre, en Rouergue [...] »

Il ressort de la définition du nom commun de langue française du dictionnaire Robert que la confiture de coings appelée « cotignac » aurait pour origine étymologique le mot de langue d'oc *coudounat* mais sans mention à un nom de terroir précis. En revanche, le grand dictionnaire de la langue d'oc précise que le village varois de Cotignac – *Coutigna* en provençal – est renommé pour ses productions locales, eau de vie et gelées à base de coings. Le même dictionnaire propose en outre pour le mot provençal *coudounat* (avec ses différentes formes dialectales dont une, varoise, *coutignat*) le mot « cotignac » en français, qui désigne l'ensemble des produits transformés à base de coings, et même au-delà, les pommes écrasées pour la préparation du cidre (peut-être par métaphore avec la compote de coing ?).

En fait, il apparaît que ce n'est pas le nom du village qui a initialement donné son nom à la préparation appelée *coudounat* en provençal, pas plus que c'est le mot provençal *coudoun* (forme classique *codonh* < lat. *cotoneum*) qui est à l'origine du nom du village. La culture du cognassier a été répandue très tôt en Provence et se trouve encore mentionnée dans les jardins de l'aire d'Aix-en-Provence au XVe siècle par le médiéviste Noël Coulet (*Inventaire du Patrimoine culinaire* [...], 1995, p. 210). En revanche, comme l'a souligné le *TdF*, le village de Cotignac a été très réputé pour la production et la transformation de ses coings. Il est donc encore une fois probable que la proximité phonétique du nom du village avec le nom du produit ait entraîné ensuite, par contamination peut-être volontaire, une homophonie qui permit la valorisation de la production locale.

²⁰ Un autre méridional, l'agronome Olivier de Serres, apprécie les qualités du coing qui se prête « à estre confit en diverses sortes, et à plusieurs appareils de gelées, cotignac, et semblables gentillesses [...] » cf. p. 982 de *Le Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs* (1600), Actes Sud, 1996.

De plus, pour des raisons d'évolution phonétique, l'attribution étymologique « au latin *cotoneum* est à écarter : la forme actuelle²¹ postule une géminée intérieure. » (Rostaing, 1950, p. 356). *Cotoneun* a donné, en effet, *codonh/coudoun*, avec sonorisation du *t* latin intervocalique. Or ce n'est pas le cas dans le nom du village. Rostaing en conclut donc qu'il faut attribuer son origine au nom de famille latinisé d'origine gauloise *Cottinius*, auquel s'est ajouté, selon un procédé très répandu, la suffixation en *-acu* (signifiant « domaine de *Cottinius* ») : « l'aboutissement phonétique est partout régulièrement *-a*, écrit *-ac* pour les formes masculines (*fundum* sous-entendu) » (*ibid.* p. 352).

Èze : « Il dériverait de *Isis*, la déesse égyptienne des Phéniciens qui résidaient à Èze avant les Ligures, les Romains et les Sarrasins. » (*Guide Vert*, p. 166) La légende de la fondation d'Èze par les Phéniciens, adorateurs d'*Isis*, a été popularisée, entre autre, par l'ouvrage de Stephen Liégeard, *La Côte d'Azur*²² (p. 224), expression dont il a été le créateur. Il est vrai que la topographie extraordinaire du bourg, vrai nid d'aigle qui domine d'étroites gorges d'un côté et permettrait d'apercevoir la Corse de l'autre, semble particulièrement propice à exciter l'imaginaire fantasmagorique de tout un chacun. Mais Èze, plus prosaïquement, « remonte à *Avisione* avec aphérèse de l'initiale, sentie comme préposition et chute du suffixe, d'où un prototype **vis-i-a* devenu *Isia* par chute du *w-* initial dont on a d'autres exemples dans la région : *Esubiani/Vesubiani*. *Esia*, conservé par les formes du Moyen-Âge, est devenu *Esa* par suite d'une démouillure du suffixe due peut-être à une dissimilation et évolution normale de *i*²³ qui devait être *ī*. » (Rostaing, 1950, p. 34). La racine initiale **AB* (et sa variante **AV*), qui dans cet exemple a disparu, serait pré-indo-européenne et liée à l'existence de hauteurs dominant des étendues ou des cours d'eau (comme pour les sites d'Avignon ou d'Euenos, à caractère à la fois hydronyme et oronymique).

Hyères : « Les avis sont partagés sur son origine : de *areae*, *aires salantes* ? En tout cas, les enseignes *Salad'Hyères*, *Patis'Hyères* et autres *Charcut'Hyères* sont légion. » (*Guide Vert*, p. 189)

²¹ Il s'agit de la forme du nom du village en question.

²² Paris, Maison Quantin, 1887

²³ Il s'agit du *i* initial.

Si l'hypothèse avancée est la plus communément admise, sous la réserve que le mot latin n'ait pas un sens aussi spécialisé hormis celui d' « aire à battre le blé », ce qui interpelle ici, c'est la mise à la suite immédiate, sans transition, d'enseignes de commerce aux jeux de mots assez basiques (même s'ils possèdent, par ailleurs, une valeur linguistique dans le cadre d'une étude *ergotoponymique*²⁴), ce qui peut contribuer à faire douter de la validité des explications antérieures.

Menton : « Au IIe siècle, le site autour de l'Annonciade se nomme *Puy-pin*, c'est-à-dire *pépin* (de citron ?). *Menton* apparaît en 1261. » (*Guide Vert*, p. 227)

La ville de Menton doit en grande partie sa célébrité à la Fête du citron qui se tient annuellement autour du Mardi-Gras, la douceur exceptionnelle de son climat permettant la culture d'agrumes depuis plusieurs siècles. Cependant aller jusqu'à offrir un calembour facile comme explication du premier nom du site semble un peu osé de la part d'un guide touristique qui a une image de sérieux à défendre.

Tout d'abord remarquons qu'au IIe siècle c'est le latin dans sa forme populaire locale qui se parlait dans cet endroit et que *Puypin* n'est pas une forme latine mais une adaptation cartographique française du terme provençal de *pue/piue/piè/piuei/pèi...* (nombreuses variantes), issu du lat. *podium* « éminence », et de *pin* « pin », soit « colline boisée de pins ». Il s'agit là d'une formation de toponymes très répandus dans la région provençale et il existe d'ailleurs l'identique dans les Bouches-du-Rhône, celui du village de Peypin, entre Aix-en-Provence et Marseille.

En second lieu, l'introduction de la culture d'agrumes à Menton²⁵ ne s'étant faite qu'au XVe siècle, le pépin est un peu dur à avaler, surtout avant la date de 1261 ! Ceci-dit, nous n'en savons pas plus sur l'origine du nom de la ville. C'est encore une fois le Rostaing (1950, p. 213) qui nous précise que son nom vient d'une racine pré-indo-européenne **MeN-T-*, à caractère oronymique, la vieille ville ayant été construite sur un rocher.

²⁴ *Ergotoponyme* est le terme que j'utilise habituellement pour le nom des lieux de travail, ateliers, commerces, restaurants, magasins, bureaux d'activités tertiaires etc., d'où *ergotoponymie* et *ergotoponymique*.

²⁵ Cf. p. 32 in Louis CAPERAN-MORENO : *Histoire de Menton*, Annales de la Société d'Art et d'Histoire du Mentonais, 1980 (141 p.).

Rayol (Domaine du) : « Du ruisseau du même nom qui serpente dans le domaine ; l'étymologie latine *radicum* qui signifie *terrain défriché* est en tout cas appropriée. » (*Guide Vert*, p. 292)

Radicum n'existe ni en latin classique ni en latin tardif ni en latin médiéval, et de toute façon sa forme le rattacherait plus au sens de *radicatus* « enraciné » qu'à un sens de « déracinement ». On ne voit pas le rapport entre le nom du domaine et la racine latine *radic-* qui renvoie au sens de « racine ». En revanche la signification du provençal *rajòu/raiòu* est bien « filet d'eau » ou « jet d'eau ».

Saint-Cyr-sur-Mer : « Appellation ancienne, mais variable : *Saint-Cyr-de-Provence*, puis *sur-Mer*, parfois *les-Lecques*. Quant à savoir ce que saint Cyr vient faire là-dedans... » (*Guide Vert*, p. 302)

Jusqu'en 1825, Saint-Cyr était un hameau dépendant de la commune de La Cadière. Il en fut détaché et élevé au rang de commune à partir de cette année-là. De très nombreux villages et cités portent le nom de saint Cyr, le plus jeune martyr de la chrétienté, selon *La Légende Dorée*²⁶. Il est donc difficile, en l'absence de documentation précise, d'indiquer la raison du choix de ce saint-patron en ce lieu. Mais sachons qu'il était invoqué sur place pour protéger et soigner contre la *rasco*, affection du cuir chevelu et plus particulièrement la maladie des croûtes de lait des enfants. Son ermitage faisait l'objet de plusieurs processions, notamment le 2 mai, jour de la fête du saint et le jour de l'Ascension²⁷.

En ce qui concerne les divers noms mentionnés, rappelons que « Les Lecques » constitue la portion territoriale maritime de la commune et qu'elle était autrefois un hameau nettement séparé de la ville elle-même.

Si, dans ces explications, rien n'est erroné, constatons une présentation confuse et incomplète qui ne renseigne pas le lecteur, le *tout* sur un ton quelque peu désinvolte.

Toulon : « Issu de *Telo Martius (poste rouge)*, nom du site romain lié à une manufacture impériale de pourpre (teinture rouge fabriquée à partir de la glande d'un coquillage, le murex). » (*Guide Vert*, p. 347)

²⁶ Œuvre de Jacques de Voragine (XIII^e siècle), Éditions du Seuil, coll. Points Sagesse, 1998 (pp. 298-299). Il aurait eu la tête fracassée par son bourreau à l'âge de trois ans ou moins, selon l'une ou l'autre des deux versions légendaires.

²⁷ ACHARD *Description de la Provence*, renseignement fourni par M. Régis Bertrand, professeur des universités, spécialiste de l'histoire religieuse de Provence.

Telo Martius, qui figure sur l'*Itinéraire d'Antonin* est la plus ancienne mention connue de la ville, d'où dérive la forme actuelle, après une évolution phonétique qui a modifié son vocalisme et éliminé *Martius*, adjectif postposé. La traduction exacte de cet adjectif est « consacré à Mars », dieu de la guerre, car depuis sa création ce port a rempli d'abord une fonction militaire majeure. Le substantif *Telo*, devenu nom propre, a suscité plusieurs interprétations mais le plus vraisemblable est le rattachement à un hydronyme (existence en ce lieu d'une source). La traduction du guide et son explication connexe apparaissent totalement hors de propos, à moins qu'il ne s'agisse plus vraisemblablement d'une erreur d'emplacement typographique.

On pourrait légitimement s'interroger sur la façon dont est abordée la thématique des noms de lieux dans le guide et les raisons de la présentation fréquente de commentaires scientifiquement infondés. Sont-elles dues à l'insuffisance de méthode et de connaissances du rédacteur ? À la crainte d'ennuyer le lecteur sur un sujet considéré comme aride ? À la nécessité de faire sourire le vacancier dont on suppose qu'il souhaiterait éviter trop d'efforts intellectuels ? Il n'en demeure pas moins que si la décision a été prise de créer une rubrique spécifiquement consacrée à la question toponymique pour chaque ville ou site énumérés dans le guide, cela constitue une démarche assez nouvelle et louable. Malheureusement la conscience de son intérêt ne va pas jusqu'à contrôler la qualité des explications avancées. Mais encore faut-il être soi-même conscient de la complexité d'un sujet qui mobilise une méthodologie, des savoirs et des pratiques indispensables à la qualité et l'authenticité de l'analyse que l'on propose au lecteur.

En conclusion, nous pouvons constater tout ce que la connaissance de la langue régionale peut apporter à la compréhension dans le temps et dans l'espace de l'environnement dans lequel nous évoluons et nous faire éviter des erreurs majeures d'interprétation. Car ces erreurs marquent l'ignorance qui se généralise ainsi que la rupture des rapports de l'homme avec l'histoire, la langue, la culture des lieux qu'il habite. Je pense qu'il faut se réapproprier le plus « scientifiquement » possible (c'est-à-dire en s'appuyant sur des méthodes éprouvées mises au point par des spécialistes, linguistes, historiens, géographes etc.) ce patrimoine culturel immatériel pour mieux comprendre et protéger notre milieu de vie en y faisant œuvre de vérité et d'authenticité. Il ne s'agit pas là, en effet, d'un simple passe-temps intellectuel mais d'un

moyen d’appréhension d’une réalité cachée de notre environnement que ne négligent d’ailleurs plus certains bureaux d’études.

Notes

1. Simplement à titre d’illustration, deux exemples bien documentés d’explications toponymiques sur la zone La Ciotat-Ceyreste, à caractère plaisant et parfois très sujettes à caution :

AILLAUD, Guy, 2009, *Sacrés noms de lieux ! Toponymie des quartiers et lieux-dits de La Ciotat*, La Ciotat : Guy Aillaud éditeur. Cet ouvrage, écrit par un vieux Ciotaden, comporte de très nombreuses anecdotes sur la vie d’autrefois fondées sur les souvenirs de l’auteur, en rapport avec les noms de lieux.

AILLAUD, Guy, sans date, *Les Ceyrestens mangent dans leur terroir Toponymie des quartiers et lieux-dits de Ceyreste*, La Ciotat : Guy Aillaud éditeur. Le même auteur consacre son ouvrage au village de Ceyreste qui est l’entité urbaine jumelle de La Ciotat, cette dernière étant issue du partage d’un territoire autrefois commun.

2. En ce qui concerne les « perles » toponymiques : *Le Guide Vert Côte d’Azur Principauté de Monaco*, édition 2000, Paris : Michelin Éditions des Voyages.

3. Et en complément de lecture, un petit texte littéraire pour comprendre l’importance de la langue locale dans son rapport au territoire : ARÈNE, Paul²⁸, 1884, *Oeuvres de Paul Arène, « Le Tor d’Entrays »*, Paris : Alphonse Lemerre (cf. chapitre V, pp. 211 & sq.).

Bibliographie²⁹

BLANCHET, Philippe, 2003, *Petit Dictionnaire des lieux-dits en Provence*, Montfaucon : Librairie contemporaine. [Il s’agit de noms provençaux initialement communs relatifs à l’environnement naturel ou

²⁸ Romancier, nouvelliste et chroniqueur français (né à Sisteron, en Haute-Provence en 1843, mort à Antibes en 1896), remarquable styliste de la langue, co-auteur avec Alphonse Daudet des *Lettres de mon moulin*. Il a également écrit quelques poèmes pleins de charme en provençal. Il est bien oublié de nos jours et ignoré, à tort, de la plupart des dictionnaires et des histoires de la littérature française.

²⁹ Cette bibliographie, bien évidemment, n’a rien d’exhaustif ; elle ne fait qu’indiquer la diversité d’une partie des ouvrages consultés à l’occasion de ce travail, des plus généraux aux plus spécialisés, des plus scientifiques au plus fantaisiste.

- « anthropisé », intégrés à des toponymes ou devenus eux-mêmes toponymes, donc des noms propres.]
- BRUN-DURAND J., 1973², *Dictionnaire topographique et historique de la Drôme* (1891), Nyons : Chantemerle.
- DAUZAT, Albert, 1943, *La géographie linguistique*, Paris : Flammarion.
- DELAMARRE, Xavier, 2003, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris : Errance.
- DEROY Louis ; MULON Marianne, 1993, *Dictionnaire des noms de lieux*, Paris : Dictionnaires Le Robert. [Ouvrage très général avec des toponymes étrangers]
- DU CANGE et al., 1883-1896, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort : L. Favre.
- FAURE, André, 1998, *Noms de lieux et noms de familles des Hautes-Alpes*, Gap : Espaci occitan.
- FÉNIÉ, Bénédicte ; FÉNIÉ, Jean-Jacques, 2003, *Toponymie nord-occitane*, Bordeaux : Éditions Sud-Ouest.
- FÉNIÉ, Bénédicte ; FÉNIÉ, Jean-Jacques, 1997, *Toponymie occitane*, Bordeaux : Éditions Sud-Ouest.
- FÉNIÉ, Bénédicte ; FÉNIÉ, Jean-Jacques, 2002, *Toponymie provençale*, Bordeaux : Éditions Sud-Ouest.
- FOSSAT, Gilles, 2012, *Les noms de l'eau en Vaucluse Toponymie et hydronymie*, Paris : L'Harmattan.
- GAFFIOT, Félix, 1963, *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris : Hachette.
- LONGNON Auguste, 1968² (première éd.1923), *Les noms de lieux de la France*, Paris : Champion.
- MISTRAL, Frédéric, 1879, *Lou Tresor d'ou Felibridge ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*.
- MORTREUIL, J.-A.-B., 1980, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Marseille comprenant les noms anciens et modernes*, Marseille : Typographie et Lithographie Cayer et Cie.
- NÈGRE, Ernest, 1990, *Toponymie générale de la France*, Genève : Droz.
- PÉGORIER, André, 2006, *Les noms de lieux en France Glossaire de termes dialectaux Commission de toponymie*, Paris : IGN. [Recensement de noms communs dialectaux utilisés comme toponymes. Ouvrage téléchargeable gratuitement].

Diversité et Identité Culturelle en Europe

- PEYRE, Paul, 2012, *Toponymie du Ventoux*, Brantes : Les éditions du Toulourenc Esprit des Lieux.
- RITT, Albert, 1920, *Le bourg et le territoire de La Ciotat au 15^{ième} siècle*, Marseille : Librairie P. Ruat, Tacussel et Lombard Succ.
- RITT, Albert ; CORNILLE, J. ; JEANSOULIN, L., 1988, *Les rues de la vieille ville*, La Ciotat : Les Amis du vieux La Ciotat.
- ROBERT, Paul, 1960-1964, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (6 vol.), Paris : Société du Nouveau Littré.
- ROSTAING, Charles, 1945, *Les Noms de lieux*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ? n° 176.
- ROSTAING, Charles, 1994² (première éd. 1950), *Essai sur la toponymie de la Provence*, Marseille : Laffitte Reprints.